

ASSISTANT DE FRANÇAIS:

Il existe 3 moyens pour partir en tant qu'assistant de langue française à l'étranger (cette possibilité est principalement accessible aux étudiants des filières LLCE et LEA, (renseignez-vous, il y a quelques exceptions).

- par l'intermédiaire du CIEP, [les postes du Ministère de l'Éducation Nationale](#) : les départs peuvent être envisagés en Licence 3 ou en Master 1. Se renseigner auprès du responsable pédagogique de sa filière dès la rentrée universitaire. Dans le lien ci-dessus, vous trouverez le détail des conditions d'éligibilité.
- par l'intermédiaire de l'Agence Europe Education Formation France dans le cadre du programme COMENIUS : cette possibilité s'adresse aux étudiants se destinant à une carrière d'enseignant en langue étrangère, ayant un bac +2 et souhaitant partir à l'étranger pour une période de 3 à 12 mois. Les postes sont à pourvoir dans les pays membres de l'Union Européenne.
- Par l'intermédiaire du programme FULBRIGHT, vous pouvez partir aux Etats-Unis en tant qu'assistant de français, les démarches sont à effectuer directement auprès de la [Commission Fulbright](#).

1. PROGRAMME GÉRÉ PAR LE CIEP :

Le CIEP gère et anime l'échange des assistants de langue vivante pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le programme des assistants de langue à l'étranger vous offre la possibilité :

- d'améliorer vos compétences en approfondissant votre connaissance d'une langue et d'une culture étrangères
- d'être un représentant de la langue et de la culture françaises dans un pays étranger
- de contribuer au développement des échanges entre étudiants, professeurs et élèves.

Votre Mission

Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 11 mois. Ils secondent le professeur de français et assurent :

- des cours de conversation avec les élèves ;
- une initiation à la civilisation et la culture de notre pays ;
- éventuellement, une aide à la préparation des diplômes ou certificats de langue française

Pays concernés :

Plus de **2 500 postes d'assistants de français** sont à pourvoir chaque année dans l'un des **21 pays participant** à cet échange : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Canada, Colombie, Équateur, Espagne, États-Unis, Italie, Irlande, Japon, Mexique, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Royaume-Uni, Suisse alémanique, Taiwan et Venezuela.

Informations pratiques

Adresse du site Internet pour télécharger le dossier de candidature à partir de novembre et pour tout renseignement complémentaire:

<http://www.ciep.fr/assistantfr/index.htm>

2. PROGRAMME GERÉ PAR L'AGENCE EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE :

L'étudiant européen souhaitant partir comme [assistant Comenius](#), participera, dans son établissement d'accueil, à l'enseignement :

- de la discipline à laquelle il souhaite se consacrer
- des langues vivantes qu'il maîtrise
- de sa langue et de sa culture d'origine.

Partir comme assistant Comenius, pour une durée de trois mois à une année scolaire, permet à un futur enseignant, quelle que soit sa discipline, de se confronter à un autre système éducatif pour améliorer sa connaissance d'une langue et d'une culture européennes, ainsi que ses propres compétences pédagogiques.

Votre mission

- assistantat pédagogique en classe, soutien des élèves en travail de groupe et en pédagogie de projet
- contribution à l'amélioration de la compréhension et de l'expression des élèves en langues étrangères, pratique de la langue maternelle de l'assistant
- soutien à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques
- informations sur le pays d'origine de l'assistant
- introduction ou renforcement de la dimension européenne au sein de la structure d'accueil.

Qui peut en bénéficier ?

Les assistants sont sélectionnés par l'agence nationale de leur pays d'origine sur la base d'un niveau d'étude et de leur motivation.

Durée de l'assistantat

Les assistants reçoivent des bourses leur permettant d'entreprendre un assistantat de 3 mois à une année scolaire dans une école d'accueil d'un pays étranger.

Candidature

Les [dossiers de candidature](#) seront à remettre au Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse (Université dans laquelle vous devez être inscrit l'année précédent votre départ) avant fin janvier. Votre candidature sera ensuite transmise à l'Agence Europe Education Formation France.

3. PROGRAMME D'ASSISTANAT DE FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS: GÉRÉ PAR LA COMMISSION FRANCO-AMERICAINE FULBRIGHT

La Commission franco-américaine propose aux étudiants français (titulaires d'au moins une licence au moment du début du programme) environ 37 postes d'assistants de langue française aux Etats-Unis.

Les placements sont proposés au niveau universitaire (30 postes) ou scolaire (7 postes dans le primaire et le secondaire) sur l'ensemble du territoire américain et délibérément à l'écart des destinations les plus connues.

Les lauréats suivent aussi deux cours à l'université dont ils dépendent. L'un de ces cours sera obligatoirement lié à l'histoire, la littérature ou la civilisation américaines.

Les lauréats retenus pourront ainsi développer une meilleure connaissance des Etats-Unis, contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises, enrichir leurs compétences linguistiques, et bénéficier, d'une riche expérience académique, culturelle et professionnelle.

Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s par ce programme doivent [télécharger la description du programme ainsi qu'un dossier de candidature](#) sur le site Internet de la Commission franco-américaine.